

L'expertise d'un Conseil Scientifique

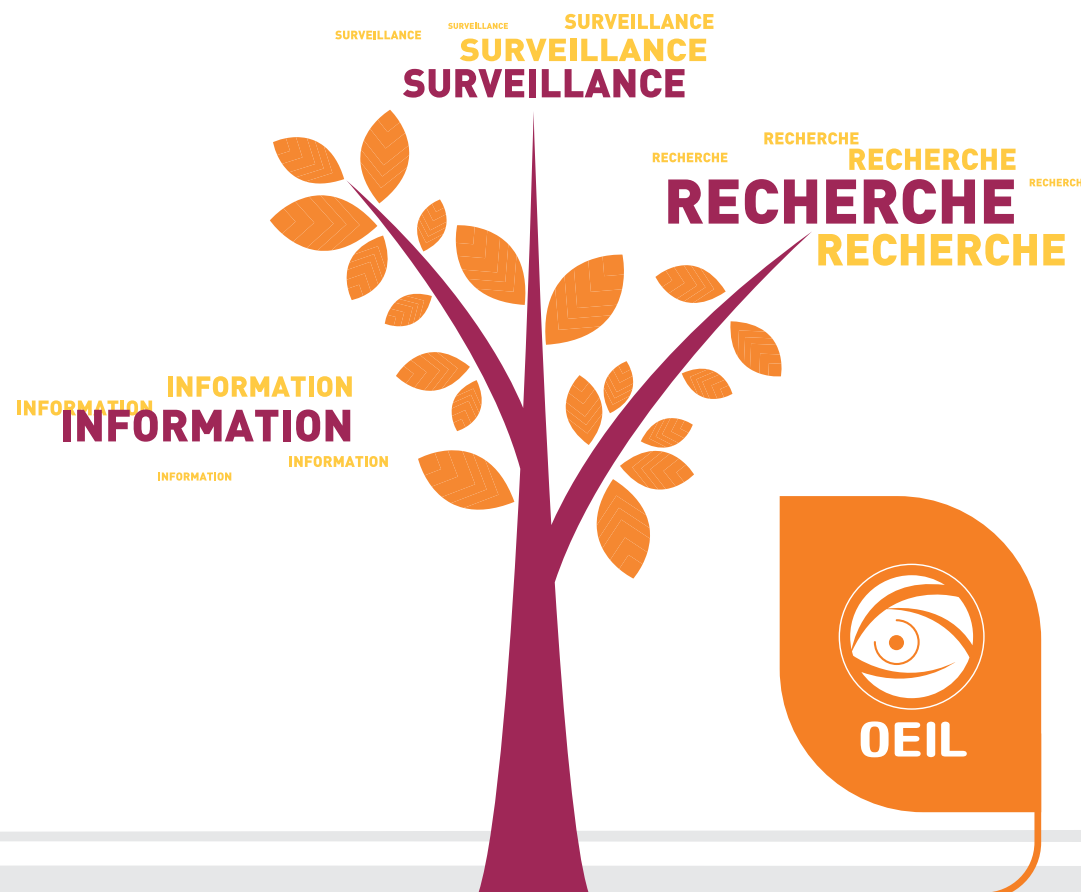
Pour assurer la fiabilité de ses travaux, l'OEIL s'appuie sur quinze spécialistes indépendants, issus de disciplines des Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Homme. Fort de cette approche pluridisciplinaire, le Conseil Scientifique émet des recommandations sur les protocoles de surveillance et l'interprétation des données environnementales.

Composition du conseil d'administration



Collégialité de l'OEIL

L'OEIL a adopté une structure collégiale réunissant les différents acteurs de la province Sud. Cette représentativité, en phase avec les enjeux sociaux et économiques de la province Sud, permet de construire des actions comprises et soutenues par tous.



10 rue du Docteur Guégan 98800 Nouméa - Tél./Fax : (687) 23 69 69

www.oeil.nc

Photos : Martial Dosdane - Province Sud/OEIL - 2010



OEIL

Observatoire de l'environnement
Province Sud • Nouvelle-Calédonie



Opérationnel depuis début 2010, l'OEIL a pour objectif d'informer sur l'état de l'environnement en province Sud, face aux pressions grandissantes des activités humaines, industrielles et minières.

Pour remplir ses missions, l'OEIL mise sur les indicateurs environnementaux. Offrant une représentation simplifiée d'une réalité complexe, l'indicateur traduit l'évolution de l'état de l'environnement. Il permet à la fois d'apporter de la clarté et de la transparence sur les problématiques environnementales et de cibler les priorités de gestion.

Pour orienter ses actions, l'observatoire s'appuie sur un conseil scientifique, garantie d'expertise et d'impartialité.

Ce projet de veille environnementale est ambitieux : les enjeux pour les générations futures sont à ce point immenses qu'ils ne font qu'encourager notre détermination.

Matthieu Juncker
Directeur de l'OEIL

Un observatoire, 3 missions pour l'environnement en province Sud

Recherche

En lien direct avec les chercheurs, l'OEIL travaille pour optimiser et développer de nouveaux outils de surveillance qui permettront d'évaluer au plus juste l'état de santé des écosystèmes.

Information

Faciliter l'accès à l'information environnementale et la rendre compréhensible par tous.

Surveillance

Objectif phare de l'OEIL : veiller sur l'état de l'environnement et suivre son évolution. Dans ce sens, l'observatoire recense, analyse et interprète les données environnementales.

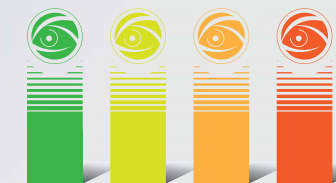
► Les objectifs de l'OEIL...

Surveiller l'environnement et pointer les tendances d'évolution

- établir ou compléter les états de référence
- analyser les données issues des campagnes de surveillance pour identifier d'éventuelles perturbations de l'environnement

Développer de nouveaux outils pour traduire l'état de l'environnement

- financer des études pour améliorer des indicateurs environnementaux : terrestres, marins, physico-chimiques, biologiques...
- organiser des ateliers pour favoriser les échanges entre experts, scientifiques et gestionnaires



Détecter les changements

Un indicateur permet d'évaluer l'état de l'environnement et d'identifier une éventuelle évolution. L'OEIL a un devoir d'alerte si un indicateur de l'état écologique vire au rouge.

Faciliter l'accès aux informations environnementales

- rendre accessibles les études et travaux recensés en province Sud
- diffuser à tous les connaissances sur l'environnement : site web, plaquettes, bulletin d'information, supports pédagogiques, rapport annuel, rencontres publiques